



Mounir Satouri

Président de la sous-commission des droits de l'Homme

Bruxelles, le 31/10/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission de DROI à La Haye

Le président de la sous-commission des droits de l'Homme, Mounir Satouri, a dirigé une mission à La Haye pour la première fois dans cette législature. La mission a permis d'évaluer le travail des institutions judiciaires internationales et de discuter des menaces auxquelles elles sont confrontées.

Mounir Satouri a appelé l'UE et ses États membres à renforcer leur soutien à ces institutions pour garantir l'indépendance et l'intégrité de la justice internationale.

A l'issue d'une mission de deux jours de la sous-commission des droits de l'Homme à La Haye, le président Mounir SATOURI a déclaré :

« Il était très important pour nous de nous rendre à La Haye pour la première visite officielle de notre sous-commission au cours de cette nouvelle législature. La responsabilité (accountability), le multilatéralisme et l'État de droit ne sont pas seulement au cœur de notre propre projet européen, mais constituent les fondements de l'aspiration à la paix et à la justice pour l'ensemble de l'humanité.

À la suite de nos réunions avec un large éventail de parties prenantes à la Cour internationale de justice, à la Cour pénale internationale, à EUROJUST, ainsi qu'avec des ambassadeurs de pays partenaires clés, des représentants de la société civile et des médias, nous sommes impressionnés par le travail acharné de ces institutions, et par les récents développements de la coopération autour du cycle complet de la justice : de la collecte et de la préservation des preuves à la réparation et au soutien des victimes de crimes internationaux. En même temps, nous sommes profondément préoccupés par les graves menaces qui pèsent actuellement sur eux.

Les attaques politiques, les sanctions et autres mesures coercitives déjà introduites ou envisagées en relation avec la Cour pénale internationale sont absolument inacceptables et nous n'hésiterons pas à nous exprimer fortement à ce sujet.

L'UE et ses États membres doivent contribuer par tous les moyens possibles au renforcement de ces institutions - que ce soit par des moyens politiques, juridiques, financiers ou logistiques - et prôner dans le monde entier une approche cohérente de la justice internationale et de la lutte contre l'impunité. L'indépendance, l'impartialité et l'intégrité des tribunaux internationaux doivent être pleinement respectées et protégées dans tous les cas. Les principes du droit international et du droit humanitaire international s'appliquent à chacun d'entre nous et nous protègent tous. Nous sommes déterminés à placer ces questions au centre de notre travail au cours de cette législature et nous travaillerons étroitement à cet égard avec la Commission et les autres institutions de l'UE, ainsi qu'avec nos partenaires mondiaux et la société civile ».



Mounir SATOURI

Member of the European Parliament | Greens/EFA Group

European Parliament

ASP 06F368

mounir.satouri@europarl.europa.eu

Tel. +32 2 28 45521